



Vérifier au prononcé

**Discours prononcé par la Présidente du Conseil économique et social**

**S. E. M<sup>me</sup> Sylvie Lucas (Luxembourg)**

**A l'ouverture du débat de haut niveau de la dix-septième session de la  
Commission du développement durable**

**New York, le 13 mai 2009**

**Monsieur le Secrétaire général,  
Madame la Présidente,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

**C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole à l'ouverture du débat de haut niveau de la dix-septième session de la Commission du développement durable. Je vous assure du plein soutien du Conseil économique et social pour les travaux de la Commission en vue de faire progresser l'ordre du jour international sur le développement durable.**

**Le développement durable constitue un élément clef du cadre global pour le développement en abordant de façon intégrée les aspects économiques, sociaux et environnementaux. Reflétant cette importance, le Conseil économique et social a mis l'accent sur le développement durable l'an passé, en choisissant les engagements convenus au niveau du développement durable comme deuxième thème pour son Examen Ministériel Annuel nouvellement mis en place. Dans leur Déclaration ministérielle, les Ministres ont à l'époque explicitement reconnu le rôle critique que joue cette Commission.**

**Les thèmes que vous abordez durant ce cycle, l'agriculture, le développement rural, les terres, la sécheresse, la désertification et l'Afrique, comptent parmi les problèmes de développement les plus pressants, qui ont des incidences sur la vie de millions de personnes.**

**75 % des pauvres dans le monde vivent dans des zones rurales et la plupart d'entre eux dépendent directement de l'agriculture. Les pauvres ont été les premiers touchés par la crise alimentaire, qui a grossi de 115 millions le nombre de personnes souffrant de la faim en 2007 et 2008.**

**Selon de premières indications, la crise économique et financière pourrait faire que ce nombre dépasse cette année le milliard.**

**Le réchauffement de la planète, l'augmentation de la consommation d'énergie et la diminution des ressources naturelles exacerbent ces tendances, et la nécessité d'agir.**

**Au vu des débats qui se sont déroulés durant la seizième session de la Commission du développement durable et les réunions préparatoires à la dix-septième session, plusieurs questions me semblent revêtir une importance critique.**

**Premièrement, les pratiques agricoles actuelles ne nous permettront pas de répondre aux besoins alimentaires et aux modes de consommation de la population mondiale en croissance, et encore moins de façon durable. Il est nécessaire d'investir dans les nouvelles technologies pour appuyer un passage à une agriculture et un système de production alimentaire plus viables.**

**Deuxièmement, l'Afrique en particulier a souffert de décennies marquées par le recul de la productivité et des investissements dans l'agriculture. La Déclaration de Windhoek, entérinée par les Ministres africains en février dernier, constitue un pas important en avant vers la réalisation de la sécurité alimentaire en Afrique, appelant à réaliser une véritable révolution verte qui contribuera à sortir les communautés rurales de la pauvreté tout en accroissant la productivité agricole de façon écologiquement viable.**

Troisièmement, la gestion durable des terres est critique pour le développement rural et la productivité agricole ainsi que, d'une manière générale, une bonne gestion de l'environnement. Là, où le changement climatique a commencé à aggraver le stress hydrique et la désertification, il importe d'intégrer des mesures d'adaptation dans les plans de gestion.

Mesdames et Messieurs,

Pour relever ces défis multidimensionnels, il faut adopter une démarche intégrant des solutions économiques, sociales et environnementales.

La Commission du développement durable est placée de façon unique pour relever ce défi, le but même du développement durable étant d'appliquer une telle démarche intégrée. Elle constitue une instance efficace pour rassembler les gouvernements, le système des Nations Unies, la communauté des chercheurs et les grands groupes et promouvoir le dialogue entre les uns et les autres. Je suis sûre que la présente session aboutira à des résultats et des mesures concrets pour tirer parti des enseignements de la crise alimentaire mondiale et faire face aux problèmes de la faim et de la malnutrition dans le cadre du développement durable.

Au-delà, les conclusions de votre Commission fourniront aussi des apports importants aux travaux du Conseil économique et social à sa session de fond en juillet, à Genève. L'Examen Ministériel Annuel portera, cette année, sur la santé publique mondiale et le débat thématique sur les tendances mondiales et nationales actuelles et leur incidence sur le développement social, y compris la santé publique.

**Je me félicite aussi de l'apport de la Commission aux travaux du segment de coordination du Conseil, qui examinera le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle de 2008 sur la « Mise en œuvre des objectifs et engagements convenus sur le plan international en matière de développement durable ». À cet égard, les recommandations de la Commission visant à favoriser le développement rural seront particulièrement importantes.**

**J'attends avec intérêt vos débats et vos décisions qui contribueront grandement à l'application du programme de développement de l'Organisation des Nations Unies.**

**Je vous remercie pour votre attention.**